



## **AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF**

En vigueur le 12 juin 2022

Secteur : l'ensemble du réseau d'aqueduc de Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Aubert,

(Bris d'aqueduc sur la conduite principale à St-Aubert)

**Faire bouillir l'eau à gros bouillons et maintenir l'ébullition pendant une minute avant de la consommer.**

**Utiliser de l'eau bouillie ou embouteillée pour :**

- \*La préparation des breuvages, des jus, des boissons chaudes (thé, café), des biberons et des aliments pour bébé
- \*Le lavage des fruits et des légumes qui seront mangés crus
- \*La préparation des plats et des aliments
- \*La fabrication des glaçons
- \*Le brossage des dents et le rinçage de la bouche
- \*Utiliser l'eau du robinet pour les autres usages qui n'amènent pas de consommation d'eau, notamment laver les vêtements, la vaisselle, la prise de douche ou de bain.
- \* Pour les jeunes enfants, s'assurer qu'ils n'ingèrent pas d'eau lors du bain.

**Prendre note que lorsqu'un avis d'ébullition est émis, la municipalité doit procéder à des tests de qualité sur deux journées consécutives (48 heures) et que ces 2 tests doivent confirmer l'absence de contamination.**

Veillez surveiller demain la levée de l'avis d'ébullition préventif.

Pour ceux et celles qui désirent recevoir les alertes municipales, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante :

<https://saint-jean-port-joli.alertesmunicipales.com/>

Une fois la situation revenue à la normale, vous en serez informés ou visiter le [www.saintjeanportjoli.com](http://www.saintjeanportjoli.com) ou par notre page facebook.

*Stéphen Lord*

Directeur général et Secrétaire-trésorier